

# MÉMOIRE

Québec

6211-06-0b4

## Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

### LE PROLONGEMENT DE DU VALLON EN BOULEVARD URBAIN ET SELON LE TRACÉ INITIAL

**Comité des citoyens (nes) des Mesnil  
Présenté par : Richard Gilbert**

**31 MAI 2004**

## PROLONGEMENT DE DU VALLON

Monsieur le président  
Mesdames les commissaires

Actuellement, différents groupes et citoyens présentent des arguments pour et contre le prolongement de Du Vallon sous forme de boulevard urbain. Certains amènent des arguments sur l'étalement urbain, d'autres sur l'augmentation de la circulation qu'amènerait le boulevard et d'autres encore soutiennent que les résidents qui se **construiront** dans ce nouveau développement auront leur ligne de terrain à 60 mètres de la bande réservée au Boulevard.

Alors, nous aimerions que le Bureau d'audience publique prenne en compte ce qui suit :

- ◆ Nous sommes pour la réalisation de ce boulevard urbain et selon le tracé initial;
- ◆ Les impacts en regard du « bruit, de la sécurité et de la pollution » sont grandement pris en considération dans l'étude actuelle pour les futurs citoyens qui demeureront de 60 à 150 mètres de la ligne du futur boulevard urbain. Or, ces inconvénients nous les vivons déjà sur notre ligne de lot de maisons. soit à peine à **15 mètres de nos portes de résidences** sur les rues Thérèse-Casgrain, de la Morille, rue de l'Espérance, etc.
- ◆ En effet, près de la moitié du taux de la circulation prévue sur le boulevard Du Vallon transite actuellement par les rues Thérèse-Casgrain, de la Morille, de la rue de l'Espérance, etc. considérées à juste titre comme un « **faux boulevard** ».

Nous les citoyens (nes) qui n'avons jamais achetés de terrain le long d'un boulevard, mais **bien dans une rue paisible de quartier**, vivons et vivrons éternellement avec ce « **faux boulevard** » si le BAPE décide de ne pas recommander le prolongement du Vallon pour, en autre, ne pas déranger les futurs citoyens (nes) **10 fois plus éloignés du nouveau boulevard que nous les sommes de notre « faux boulevard »**. !

De plus, ces futurs citoyens (nes) viendront s'établir en connaissant la situation. Il ne s'agira pas d'un changement de vocation d'une artère résidentielle pour un pseudo boulevard. Tout en reconnaissant le droit à la quiétude, à la sécurité et à la qualité de l'air pour tous, nous croyons qu'il vaut mieux accepter le prolongement et ajouter des conditions qui rendront la venue de ce boulevard acceptable pour tous, anciens et futurs citoyens (nes), que de laisser perdurer une situation qui est devenue intenable.

Nous en profitons pour suggérer quelques propositions que le BAPE devrait ajouter à ses conditions d'autorisation ou de recommandations pour le prolongement de Du Vallon.

1. Exiger que le **Parc de l'Escarpement soit inscrit comme réserve naturelle intégrée à la ville** par le gouvernement du Québec, ce qui empêchera la Ville de Québec de décider seule d'un changement de zonage, en publiant un avis à certains moments de l'année où personne ne les regarde;
2. Exiger que la Ville de Québec **acquière la partie de terrain** au sud du boulevard Lebourgneuf afin de compenser pour la partie de forêt endommagée par le futur boulevard;
3. Exiger que la Ville de Québec réglemente les permis de construction des futurs sites afin **d'interdire de couper l'ensemble des arbres présents** sur un terrain constructible. Il vaut mieux préserver les arbres que reboiser;
4. Exiger **qu'une bande de fond de terrain soit maintenue « boisée »** par les futurs promoteurs commerciaux afin d'éviter une coupure drastique entre le parc et les terrains privés;
5. Exiger que la ville crée, en même temps que la construction du boulevard, **des remparts (buttes) contre le bruit**, afin de préserver la quiétude de tous.

Nous recommandons donc au BAPE d'autoriser le prolongement du boulevard urbain Du Vallon assortie des conditions mentionnées ci-haut qui ne sont pas des obstacles à sa réalisation et qui rassureront les citoyens (nes) à long terme et qui sont dans l'ensemble peu coûteuses et peu exigeantes administrativement.

Merci

Richard Gilbert  
Porte parole